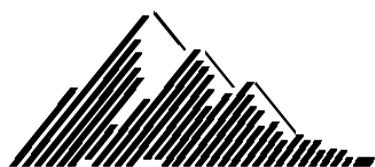


LIVRET D'ACCUEIL



CENTRE HOSPITALIER
DE PAU

U.C.S.A.
Unité de consultations
et de soins ambulatoires

SOMMAIRE

Définition / Présentation

Présentation des locaux

Présentation de l'équipe médicale et paramédicale

Présentation du service

Missions

Activités du service

Organisation des soins

Communication interne au service

Communication externe au service

Divers

DEFINITION ET PRESENTATION

L'U.C.S.A. (Unité de Consultation et de Soins Ambulatoires) est un service du Centre Hospitalier de PAU depuis 1995.

A pour mission la prise en charge des détenus dès leur arrivée pour évaluer les soins requis.

Ce service est situé au centre de la Maison d'Arrêt dont la capacité d'accueil est la suivante :

Hommes : 201

Femmes : 40

Mineurs : 10

La population accueillie

Pas de lits d'hospitalisation l'UCSA est uniquement une unité de consultations et de soins ambulatoires pour :

Des personnes encourant de courtes peines.

Des personnes en attente de jugement.

Des personnes condamnées en attente de transfert.

S'il survient une nécessité d'hospitalisation 2 solutions existent :

- si la durée est inférieure à 48 heures : hospitalisation au centre hospitalier de Pau dans le service concerné avec une garde rapprochée ou dans une chambre de détenus (2 chambres) située dans le service de pneumologie sous la responsabilité du service concerné par la pathologie.

- si durée est supérieure à 48 heures : transfert à l' UHSI (Unité Hospitalière Sécurisée Interrégionale)

PRESENTATION DE L'EQUIPE MEDICALE ET PARAMEDICALE :

L'EQUIPE MEDICALE

Un médecin coordonnateur : Mme le **Dr PUJEAU**

Trois médecins généralistes :

Mr le **Dr PUJEAU**, Mr le **Dr MORISSET** et Mr le **Dr TEILHAUD**

Trois médecins psychiatres :

- Mme le **Dr GUYOT-GANS** Médecin coordonnateur UCSA (Praticien hospitalier au Centre hospitalier de Pyrénées)

- Mr le **Dr AZORBLY** (Praticien hospitalier au Centre Hospitalier des Pyrénées)

- Mme le **Dr LOWY** (Praticien hospitalier au Centre Hospitalier des Pyrénées)

Un médecin dermatologue : Mme le **Dr SANS**

Un chirurgien dentiste : Mr le **Dr COULON**

Un médecin gynécologue : Mme le **Dr NOYER MAZEROLLES**

L'EQUIPE PARAMEDICALE

Centre Hospitalier François MITTERRAND

Un cadre de santé : **Mr ROGNANT**

4 IDE (4 ETP)

Une secrétaire médicale (½ ETP)

Un masseur kinésithérapeute : **Mr GOURC** (ALD)

Deux manipulateurs de radiologie (1/2 journée par semaine)

Centre Hospitalier des Pyrénées

Un cadre de santé : **Mme BORDES**

Deux infirmier de secteur psychiatrique (2 ETP)

Deux psychologues (1 + ½ ETP)

PRESENTATION DU SERVICE

Locaux d'accueil (Photos n°1 n°2 n°3)

Cinq box d'attente.

Un bureau pour le surveillant de la pénitencier.

L'unité comprend

Un cabinet médical.	Photo n°4
Une salle de soins infirmiers.	Photo n°5
Une salle de gynécologie.	Photo n°6
Un cabinet dentaire.	Photo n°7
Une salle de radiologie.	Photo n°8
Un bureau pour l'équipe psychiatrique.	Photo n°9
Un secrétariat.	Photo n°10
Un vestiaire – salle d'archives.	

Voir photographies ci-jointes.

ACTIVITES DU SERVICE

I. MISSIONS

- Elles sont définies par le guide méthodologique relatif à la prise en charge sanitaire des personnes détenues.

- L'UCSA a pour mission de prendre en charge dès leur arrivée tous les détenus pour évaluer les soins techniques et relationnels requis.

- Durée moyenne de séjour : indéfinissable

II. ACTIVITES

-Un entretien IDE est proposé de façon systématique à chaque détenu afin de prendre en compte les besoins de la personne.

- En découle si besoin :

- L'application des protocoles pour les conduites addictives.
- Une consultation obligatoire avec médecin généraliste : radio pulmonaire obligatoire, sérologies après accord du détenu , examens complémentaires si nécessaire....
- Une consultation psychiatrique
- Un entretien avec infirmier psychiatrique avec suivi si nécessaire
- Une consultation avec la psychologue
- Une consultation dentiste
- Une consultation gynécologue
- Une consultation dermatologue

III. DOMAINE PSYCHIATRIQUE

- Un entretien avec l'infirmier de secteur psychiatrique est organisé à l'arrivée du détenu.
- Les pathologies psychiatriques peuvent nécessiter parfois un transfert au Centre Hospitalier des Pyrénées en hospitalisation d'office.

ORGANISATION DES SOINS

-

Philosophie et conception des soins

Objectif :

Prise en charge globale du détenu : éducation à la santé.
Entretien de dépistage des conduites addictives à risque.
Ecoute - Relation d'aide.
Triage des besoins de consultation.

Profil de poste : Voir la fiche ci-jointe validée par la directrice des soins.

Organisation

Horaires :

Les soins sont assurés du lundi au vendredi de 8H à 17H.

Les week-ends de 8H à 12H ainsi que les jours fériés
(voir dépliant ci-joint. Annexe N°1)

Description d'une journée type des IDE :

Entretien d'accueil des arrivants privilégiant l'écoute de la personne avec orientation si nécessaire vers les différents professionnels de santé par le biais de consultations adaptées.

Entretiens suite à des courriers des détenus.

Distribution des médicaments au quartier femmes, quartier mineurs, quartier hommes de façon nominative en cellule. Le détenu doit être debout, habillé et correctement vêtu.

Prises de sang de dépistage pour le Centre Information Dépistage Diagnostic Infections sexuellement transmissibles (CIDDIST).

Différents soins (pansements, prises de sang, soins d'urgence, injections).

Préparation des consultations puis participation avec les médecins intervenant à l'UCSA.

Une fois par semaine contrôle de tous les traitements de retour de la pharmacie du Centre Hospitalier Général. (rectificatifs, changements dans les traitements)

Mise à jour des traitements après chaque consultation de médecin.

Décontamination et préparation du matériel de dentisterie via le service de stérilisation centrale du Centre Hospitalier Général.

Activités particulières :

- Intervention d'une IDE à l'IFSI pour présentation de l'UCSA et des objectifs de soins.
- Information SIDA prise en charge des détenus.
- Plan d'éducation à la santé – réalisation de 4 interventions par an sur les thèmes de prévention / éducation à la santé.
- Journée sida du 1 décembre : sur les thèmes de prévention et d'éducation.

Différents groupes de travail

Les groupes de travail auxquels participent les membres de l'équipe (Groupes institutionnels – internes au service - S.P.I.P., suicide).

Réunion tous les 15 jours concernant les mineurs avec les éducateurs de la PJJ (Protection Judiciaire de la jeunesse) et le personnel pénitentiaire.

Une fois par mois, participation d'une IDE au staff pluridisciplinaire avec le chef d'établissement de la Maison d'arrêt.

Programme d'éducation pour la santé : environ un thème différent tous les deux à trois mois. Voir rapport d'activité.

Retour d'informations par rapport aux travaux réalisés et à la formation continue

Chaque réunion donne lieu à un compte rendu écrit.

Compte rendu des journées d'information avec support brochures, bibliographie, transmissions orales.

Chaque journée du programme d'éducation à la santé donne lieu à une évaluation-bilan par l'IDE qui est référente du sujet traité.

REZOPAU.

Les outils de travail institutionnels

Il sont à disposition dans une armoire métallique du secrétariat de l'UCSA.

DOSSIERS :

- Le projet du service de soins.
- La lettre d'orientation du service de soins.
- Les fiches de poste.
- Les classeurs de protocoles médicaux et procédures administratives :
 - Hygiène.
 - Hémovigilance.
 - Matéiovigilance.
 - Procédures administratives particulières au fonctionnement UCSA/Maison d'arrêt.
 - Dentisterie.
- Classeur de rangement des articles de presse et de la législation se rapportant à la Pénitencier et au fonctionnement de l'UCSA.
- Dossier médical de chaque détenu : dossier spécifique à l'UCSA. (Annexe N°3)

COMMUNICATION INTERNE AU SERVICE

Communication des demandes de soins et de consultations, par voie orale ou écrite, entre les différents personnels soignants.

Partenariat entre IDE des soins généraux et IDE du secteur psychiatrique afin de garantir une qualité et une continuité de prise en charge globale du patient détenu. Transmissions orales et ciblées ainsi que transmissions écrites dans le dossier médical.

Réunion des équipes de l'UCSA plusieurs fois par an, à chaque fois que le besoin existe.

Où trouver l'information ?

Au secrétariat de l'UCSA dans les différents classeurs.

Aux archives de l'UCSA (dossiers, classeurs).

Notes de service pour l'application immédiate venant de la Direction Générale, des Directions fonctionnelles, notes d'information : sur le panneau d'affichage prévu à cet effet.

Cahiers de transmission.

Cahier de compte rendu des réunions, staffs.

Informatique GESI.

COMMUNICATION EXTERNE AU SERVICE

1. Les partenaires hospitaliers avec lesquels le service travaille en fonction de sa spécificité :

Direction du Centre Hospitalier François Mitterrand : Directeur Monsieur GAUTIER.
 Direction des Affaires Médicales et de l'Administration Générale (DAMAG) : Intérim.
 Services techniques, transport pour : la stérilisation, le laboratoire et la pharmacie, navettes.
 Archives médicales.
 Service des consultations externes pour les consultations spécialistes.
 Service d'accueil des urgences (SAU) du Centre Hospitalier Général de Pau.
 SAMU.
 Service de l'administration du malade.
 Laboratoire.
 Imagerie médicale.
 SAAU du Centre Hospitalier des Pyrénées pour les hospitalisations d'office.

2. SOS Médecins.

3. Autres partenaires : associations et services sociaux :

Béarn Toxicomanie.
 C.I.A.T. (Centre d'Information Alcool et Toxicomanie).
 S.P.I.P. (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation).
 C.O.D.E.S. (Comité Départemental d'Education à la Santé).
 REZOPAU

Le médecin responsable de l'unité et le cadre infirmier sont le lien privilégié entre :

L'UCSA et les services du Centre Hospitalier.
 L'UCSA et le Centre Hospitalier des Pyrénées.
 L'UCSA et la Pénitenciaire : relation permanente avec le chef d'établissement, les gradés de la pénitenciaire et les surveillants de la Maison d'arrêt ainsi qu'avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (S.P.I.P.).

PARTICULARITES DU POSTE

Intérêt pour les populations marginales en difficulté sociale et relationnelle.

Implication dans la vie en détention : gestion de la violence et de l'agressivité.

Expérience d'une approche relationnelle de partage par rapport à la technicité hospitalière.

Intérêt dans le rôle d'éducation de santé de prévention et de suivi.

Accès à l'UCSA.

Pour un accès à l'UCSA fournir : 2 photos d'identité, une photocopie recto-verso de la carte d'identité ou du passeport, photocopie d'un justificatif de domicile (facture EDF ou téléphone). Si la personne est née à l'étranger fournir une photocopie du livret de famille.

Les documents sont à adresser au directeur de la Maison d'arrêt.

Le cadre infirmier de l'UCSA et le chef d'établissement de la Maison d'arrêt doivent être informés par écrit du jour et de l'heure de la visite.